

# LANVAUDAN

## "Territoire en devenir"

Kazetenn ti-kêr Lanvodian. Miz genver 2026 - Informations Municipales n°35 - Janvier 2026



# Le Mot de Madame la Maire



Le conseil municipal vous adresse ses vœux les plus sincères pour une année pleine de promesses, de partage et de santé.

Dans ce bulletin, vous trouverez nos rubriques habituelles qui vous donnent le tempo de toutes nos dernières réalisations.

Deux sujets retiennent particulièrement mon attention.

Le lotissement PONT-BELLEC est sur la bonne voie. Les infrastructures sont quasiment terminées. Un certain nombre de lots privés sont en négociations d'achat. Nous devrons accueillir de nouveaux habitants, de nouvelles familles. Cela témoigne de la vitalité de notre commune qui se tourne vers l'avenir et se fait connaître de manière positive.

Autre sujet et non des moindres, celui de l'aménagement foncier. Compliqué, parfois houleux ; le meilleur consensus est toujours recherché pour améliorer la gestion de nos espaces ruraux. La procédure est maintenant aux mains du Département.

Après un triste été sans commerces, nous avons pu fêter la réouverture du café « Aux bons amis » et de l'indispensable épicerie. Les démarches ont été longues et laborieuses. Nous avons participé à beaucoup de négociations nécessaires pour trouver un « modus vivendi » acceptable. Tout n'est pas réglé mais nous sommes confiants sur la pérennisation du commerce. Le devenir de la salle des fêtes et du terrain arboré reste à décider. Plusieurs projets sont à l'étude mais il faut encore patienter avant de trouver un choix qui satisfasse toutes les parties. Les services de l'agglomération de Lorient sont nos interlocuteurs réguliers ainsi que le vice-président en charge du développement économique et de l'emploi, Pascal LE LIBOUX.

Le 5 décembre, en cours de nuit, a démarré le terrible incendie, dans la maison de Jean-Michel et Christiane DUPUY. Les dernières nouvelles sont encourageantes. La convalescence de Jean-Michel va être longue. Nous lui transmettons nos encouragements ainsi qu'à ses enfants qui le soutiennent quotidiennement. Et nous espérons vivement leur retour.

Les 15 et 22 mars prochains, nous serons appelés aux urnes pour élire le conseil municipal pour les 6 années à venir. Je souhaite que ces élections soient l'occasion de discussions ouvertes et de débats pour les futurs projets de Lanvaudan.

C'est mon dernier bulletin puisque je ne me présente pas aux prochaines élections. Que chacun soit remercié pour avoir accepté ma présence en cours de mandat.

Rendez-vous incontournable : le vendredi 23 janvier à 19h pour les vœux au restaurant municipal. Nous vous attendons nombreux.



**Lanvaudan**

*Dominique ÉLIOT*

## Ger an Itron Maerez

Ar c'huzul kêr a ginnig deoc'h e hetoù a wir galon evit ur bloavezh leun a bromesaou, a spered rannañ hag a yec'hed.

Daou dra a zesach ma evezh un tamm muioc'h :

War an hent mat emañ lodennaoueg **Pont ar Belleg**. Emañ an isframmoù hogosig savet. Er mare-mañ emaer o tivizout evit prenañ hiniennou eus al lodennou prevez. Bez e rankimp degemer tud nevez-degouezhet, familhoù nevez. Kement-mañ a ziskouez pegen yac'h ha youlek eo hon c'humun da sellout ouzh an dazont en un doare yaus.

An dra all ,ha n'eo ket dister anezhi : terkadur ar foñchoù. Diaes e vez hag a-wechoù birvidik zoken; klask a reer bepred ar gwellañ kenemglev evit gwellaat mererezh hon zakadoù war ar maez. Emañ an argerzhadur etre daouarn an departamant.

Goude bout tremenet un trist a hañvezh hep stal-koñverzh ebet er bourk hon eus bet ar bliadur da festañ addigoradur an davarn « Aux bons amis » (ti ar vignoned vat) a- gevred gant ar stal-ispisiri n'haller ket ober hepti. Hir ha labourus eo bet an difraeoù. Ret eo bet deomp kemer perzh e forzhig kevraouadegoù a-benn kavout ur "modus vivendi" dereat. N'eo ket reizhet pep tra c'hoazh met fiziañs hon eus e vo eus ar stal da vat. Chom a ra da skarat war dazont sal ar gouelioù hag an dachenn wezet. Meur a raktres zo war ar stern met ret e vo gortoz c'hoazh araok kavout ar pezh a zereo da bep hini. Kendivizout ingal a reomp gant servijoù an tolpad ha gant ar bezprezidant e karg eus an diorren ekonomikel hag eus an implij, Pascal LE LIBOUX.

E kerzh nozvezh ar 5 eus miz du e oa krog an tangwall spontus e ti Jean-Michel ha Christiane DUPUY. Spi zo da gaout war glevout ar c'helou diwezhañ. Hir vo hent ar pare evit Jean-Michel. Kas a reomp hon c'halonekadurioù dezhañ ha d'e vugale hag a vez bemdez ouzh e souten. Gortoz kenañ a reomp o distro .

D'ar 15 ha d'an 22 eus miz meurzh o tont e vimp galvet da vouezhiañ evit dilenn kuzul kêr ar c'hwech' bloavezh o tont. Spi am eus e vo an dilennadegoù-se un digarez da gaozeal ha da vreutaad digor diwar benn raktresoù Lanvaodan da zont.

Ma c'hannadig diwezhañ eo dre ma ne lakaan ket ma anv evit ar votadegoù kentañ. Ra vo trugarekaet pep hini da vout ma degemeret e kerzh ar leuriadur.

Emgav ret : d'an 23 a viz genver da 7eur noz da geñver an hetoù e ti-debriñ ar c'humun. Deuit niverus !

## CÉRÉMONIE DES VŒUX

Dominique ELIOT,  
Maire de  
Lanvaudan,  
et l'ensemble des conseillers  
municipaux vous adressent  
leurs meilleurs vœux pour 2026.  
Ils ont le plaisir de vous convier à la  
cérémonie des vœux  
le vendredi 23 janvier 2026  
à 19h00 au restaurant municipal.



## Visite de Mme BESSY, sous-préfète de Lorient



Madame Florence BESSY, sous-préfète de Lorient, est venue à Lanvaudan le jeudi 8 janvier.

Plusieurs domaines ont été abordés, dont l'évolution de la commune et les différents chantiers en cours : la restauration de l'église Saint-Maudéz, la rénovation thermique de la mairie, le lotissement Pont-Bellec, ainsi que l'aménagement foncier.

Mme BESSY a tenu à exprimer le soutien de l'État par le versement de subventions conséquentes. À sa demande, à la fin de la réunion, nous lui avons fait visiter l'église et avons pu ainsi expliquer « de visu » les travaux engagés et ceux à venir.

Ensuite, nous nous sommes rendus dans les locaux du centre Kalon. Cela a été l'occasion de rencontrer les jeunes dans les ateliers et d'écouter leurs projets d'avenir.

Cette réunion aura permis de resserrer les liens avec les services de l'État et d'exposer les difficultés rencontrées par les petites collectivités territoriales.

## Point Finances 2025

**Les travaux de restauration de l'église Saint-Maudéz**, concernant la tranche ferme et la tranche optionnelle 1, sont subventionnés à hauteur de près de 80 %. Toutes les demandes de financement ont été accordées par l'État, la Région, le Département et Lorient Agglomération. Conformément aux règles en vigueur, la commune participe au financement à hauteur minimale de 20 % de l'investissement.

La tranche optionnelle 1 est en cours et devrait s'achever au printemps. Les demandes de subventions pour les tranches optionnelles 2 et 3 ont d'ores et déjà été déposées.

Ces financements importants devraient nous permettre d'assurer la continuité de ce programme ambitieux de restauration.

*Pour rappel, le projet de restauration de l'église est échelonné sur 4 tranches de travaux.*

**Les travaux de rénovation de la mairie**, qui viennent de démarrer, bénéficient également de subventions à hauteur de près de 80%.

Depuis 2024, la commune a engagé d'importants travaux afin de réduire sa consommation d'énergie (rénovation thermique des bâtiments communaux, éclairage public en LED). Les premiers résultats sont très encourageants, avec une baisse significative constatée dès 2025. Comme le rappelle l'adage : « l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ».

Les efforts menés sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement permettent d'obtenir un bon résultat financier pour l'année 2025, avec une capacité d'auto-financement en hausse par rapport à 2024. Cette situation permet à la Commune d'aborder sereinement les projets et travaux prévus en 2026.



## Les travaux

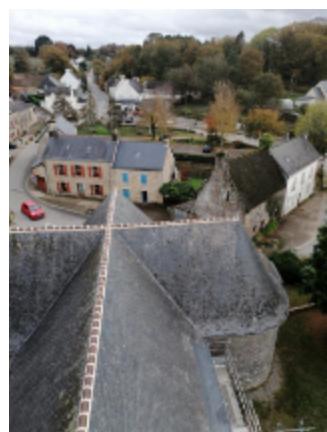
### Église Saint-Maudéz



Les tranches de travaux s'enchaînent entraînant à chaque fois de nouvelles demandes de subventions auprès des financeurs (Lorient Agglomération, Département, Région, État).

Certains travaux sont freinés par les aléas climatiques, en particulier les rejointolements. L'état du clocher et les systèmes campanaires (cloches) vont nécessiter plus de travaux que prévu. Les rénovations de la charpente et de la toiture, ainsi que les travaux d'évacuation des eaux pluviales sont achevés. La nouvelle installation électrique est en partie réalisée.

Beaucoup de communes sont à la peine dans le domaine de la préservation de leur patrimoine religieux. Cependant la municipalité de Lanvaudan œuvre à la continuité de la restauration.



### Nouveau lotissement Pont-Bellec

La déconstruction de la maison présente sur le site a été réalisée, les voiries sont tracées, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont en place.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par Morbihan Habitat. La commune garde à sa charge les travaux d'électrification et d'éclairage public (travaux subventionnés par Morbihan Énergies et Lorient Agglomération).

La commercialisation des 17 lots en libre accession est en cours.

À ces lots, viendra s'ajouter un immeuble de deux étages composé de 9 logements qui seront loués selon le règlement habituel du logement social.



## Enfouissement des réseaux électriques



Les dégâts consécutifs à la tempête CIARAN sont encore dans nos mémoires.

Une volonté politique a depuis émergé, allant dans le sens de l'enfouissement des réseaux basse et haute tension, en priorité dans les zones boisées et à risques.

Morbihan Énergie est en charge des réseaux basse tension, ainsi après Kergrand et Behueuneux, c'est au village du Nistoire que les réseaux ont été enterrés. Les poteaux en béton seront enlevés dans un deuxième temps. Travaux assurés par l'entreprise Bouygues Énergie et Services.

ENEDIS en charge de la haute tension prévoit en 2027 de procéder à l'enfouissement des lignes dans deux secteurs : du Couédic jusqu'au Liorzo, du bourg jusqu'à La Gare.

Nous déplorons cependant le manque de coordination des différents opérateurs. À titre d'exemple, la fibre a été installée en aérien (avec rajout de poteaux) dans le village du Nistoire il y a 3 mois. Il aurait été tout à fait possible d'enfouir les deux réseaux, électrique et téléphonique, dans la même tranchée.



## Salle polyvalente

Du fait de sa vétusté et de soucis récurrents, toute l'installation électrique a été remise à neuf : tableau, prises, nouveaux éclairages à LED (extérieur et intérieur).

Après l'acquisition du réfrigérateur, un lave-vaisselle a été installé et est opérationnel pour les usagers de la salle. Un kit de vaisselle pour 50 personnes reste à demeure.



À noter que la location régulière de la salle à des particuliers contribue pour une part non négligeable au financement de ces acquisitions et de ces travaux.

Certains élus, en sus de l'accueil de la mairie, participent aux demandes de réservation. Ils gèrent l'état des lieux (la plupart du temps le week-end) et préparent ou nettoient parfois les salles...

Travaux subventionnés par le Conseil Départemental et Lorient Agglomération.

## Lotissements Mane Hergo et Ty Losquet (Morbihan Habitat)

Les quatre logements sont en voie d'achèvement, avec du retard sur les délais initialement prévus.

La réalisation de petits lotissements est plus difficile à mettre en œuvre en raison du manque d'attractivité pour l'ensemble des entreprises.



Livraison : Premier trimestre 2026.



## Borne électrique

Une borne électrique sera implantée place de la mairie. Elle servira aux commerçants du marché hebdomadaire et lors de divers évènements et animations.

Nous sommes tout à fait conscients du long délai de concrétisation de ce projet.

Ceci est dû à la nécessité de concertation entre les différents prestataires concernés par cette installation (tranchée, pose et raccordement).

De plus, il est indispensable de créer une extension de réseau.

La mise en service devrait être effective début mars.

Dans l'attente, merci à Océane LE MOËLLIC, gérante du commerce, pour la fourniture de l'électricité lors du marché hebdomadaire.

## Matériel

Pour les diverses activités des associations et autres manifestations, la municipalité s'est dotée d'un coffret électrique mobile muni d'une prise 380V, de quatre prises 220V et d'une rallonge de 25 mètres. Des prises triphasées pour le raccordement de ce coffret seront installées à la salle polyvalente, au pignon de la médiathèque, au coin de la mairie et au restaurant municipal.



## Mairie

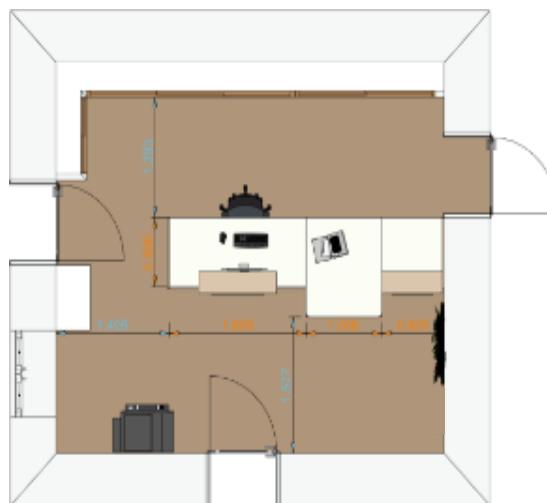
La rénovation de la mairie débutera lundi 19 janvier (Cabinet d'architecture : Carine CORBEL).

Sont concernés : les huisseries, l'isolation, la révision de la toiture, les sols, l'éclairage.

Deux nouveaux bureaux seront créés : un au rez-de-chaussée à droite et un à l'étage entre les deux bureaux existants.

Le mobilier du secrétariat au rez-de-chaussée à gauche sera renouvelé.

Durant les travaux, du 19/01 au 06/02 le bureau d'accueil est transféré à la salle de conseil et les horaires sont modifiés : accueil du public uniquement le matin du mardi au samedi de 8h30 à 12h.



## École

La classe des «grands» située à l'étage avait besoin d'un «rafraîchissement».

Les agents techniques communaux se sont occupés de la rénovation des sols au cours de l'été.



Les travaux de peinture ont été effectués par une entreprise locale pendant les vacances d'automne.

Concernant le rez-de-chaussée des classes primaires, une pompe à chaleur a été installée et les radiateurs changés.

Travaux subventionnés par le Conseil Départemental et Lorient Agglomération.

## École des chaumières

Depuis la rentrée 2025, l'école compte 82 élèves, répartis en quatre classes dont une en enseignement bilingue. L'effectif est depuis quelques années en constante augmentation. Une réflexion est menée sur la capacité d'accueil de l'école, quant à une probable arrivée de plusieurs familles dans le futur lotissement de Pont-Bellec.

De nombreuses sorties sont prévues pour l'ensemble des classes tout au long de l'année. Celles-ci sont financées par l'amicale des chaumières, le réseau Calaclé (réseau des écoles rurales regroupant Calan, Lanvaudan et Cléguer), Lorient Agglomération et la mairie.

À noter que la charge principale pour une sortie est le coût du transport.



*spectacle « Nozeganed » avec Morwenn LE NORMAND et Ronan Pinc ; animation offerte par la municipalité mardi 16 décembre 2025.*



## Médiathèque



### Papot'âges !

Les papoteurs ont toujours autant de plaisir à se retrouver tous les lundis de 14h à 17h à la médiathèque pour jouer à la belote et au « MixMo ». Un grand merci pour leur fidélité.

Et nous sommes bien sûr ouverts à toute nouvelle venue pour des moments de partage et de jeux !

### Permanences

Depuis septembre, Bertrand CHEVALIER a rejoint les neuf bénévoles déjà présents. Nous le remercions pour son investissement. Grâce à cette équipe, les permanences peuvent avoir lieu 3 jours par semaine :

- le mercredi et samedi de 10h30 à 12h00.
- le vendredi de 16h30 à 17h30.

Des nouveautés en fin d'année sont venues étoffées nos rayons : au programme, romans et thrillers. Venez vite les découvrir.

Pour toute information et inscription (Papot'âges et bénévole), veuillez contacter Séverine à la mairie.



## Repas CCAS



C'était attendu ! Samedi 5 décembre, une centaine de convives s'est régalée du repas concocté par notre nouveau cuisinier Jérémie SUREL, épaulé par les employées Élodie, Laurygane, Séverine et Guénaëlle. Les jeunes Lanvaudanais Léna FRAPIN, Pol JUILLARD, Raphaël LOISEAU et Antoine LE GALLOUDEC ont assuré le service à table et ont été récompensés. Les élus présents ont servi les boissons.

Tout l'après-midi a été animé par Alain DUCOBUC au chant, Marie-Annick JAN et Yvette COCHÉ à l'accordéon, les réputés Bilbeuts et André LE FLOC'H qui a interprété l' « hymne » *Pichon a Lovedan !* Les danseurs en ont également bien profité.

Nous avons fêté nos doyens présents Joseph DEVEHAT et Albertine HADO.

Nous n'oublions pas notre doyenne Céline LE BRONNEC qui ne pouvait pas se déplacer.



**Nos doyens du jour**

**Joseph DEVEHAT**

**Albertine HADO**



## Départ en retraite



Le 18 octobre c'est une partition à trois voix, Serge GAGNEUX, Dominique BÉGHIN et Dominique ELIOT (anciens maires et maire) qui a honoré trois employés communaux : Rémy BLOTIÈRE (agent technique), Marceline CADO (employée technique de collectivité) et Stéphane JAOUEN (cuisinier).

Tous les trois ont été employés communaux durant plusieurs décennies à Lanvaudan. Stéphane et Rémy ont fait valoir leurs droits à la retraite. Marceline, quant à elle, a été tentée par une nouvelle aventure professionnelle.

Chacun s'est exprimé sur son vécu professionnel en tant qu'employé de la mairie. La municipalité leur a offert un bouquet de fleurs et un coffret « smart box ».

S'en est suivi avec leurs familles le pot de l'amitié.



## Nouvelle entreprise

Titulaire d'un bac pro carrosserie-peinture, Anthony ANTON a travaillé 15 années en tant que salarié (tous types de véhicules).

Il a créé sa propre entreprise de Carrosserie – peinture courant 2025.

Anthony travaille chez lui, et chez les particuliers possédant un garage. Il intervient également à la demande des professionnels (garagistes, concessionnaires).

Il nous précise ne pas effectuer les grosses réparations et se déclare satisfait de ces premiers mois d'activité.



## Reprise du commerce



Âgée de 33 ans, Océane Le Moëllic est diplômée d'un CAP en restauration. Au fil de son parcours professionnel, elle a travaillé dans plusieurs établissements, notamment au restaurant Chez Nath et à La Vieille Forge, à Kerchopine.

Dès son adolescence, Océane s'est familiarisée avec le monde du commerce en aidant ponctuellement sa mère à tenir un bar à Inguiniel. Cette première expérience lui a permis de développer un goût prononcé pour le contact avec la clientèle et la vie locale.

Aujourd'hui, elle reprend l'épicerie ainsi que le bar « Aux Bons Amis » à Lanvaudan. Attrirée par l'aspect rural de ce commerce, elle souhaite avant tout permettre aux habitants de la commune de retrouver un lieu de proximité, d'échange et de convivialité.

Parmi les évolutions envisagées, elle prévoit de déplacer le bar du côté de l'épicerie, de proposer de nouveaux services tels que la mise en place d'une rotisserie. Des soirées à thème seront organisées afin d'animer son commerce.

Elle tient à remercier chaleureusement les habitants de Lanvaudan pour leur accueil, leur présence et leur soutien, ainsi que les artisans qui se sont mobilisés et ont participé aux travaux nécessaires à la réalisation de ce projet.

Océane vous souhaite ses meilleurs vœux.

# Associations

## Réunion des associations



Tous les ans au mois de novembre à la Grange, les associations et la municipalité se retrouvent pour établir le calendrier des manifestations.

C'est une réunion importante car elle permet à chacun d'exprimer des demandes, d'exposer et de solutionner les problèmes rencontrés, et de se coordonner sur les différentes animations proposées.

Elle est clôturée par un pot de l'amitié.



## L'amicale des chaumières



Le marché de Noël de l'école de Lanvaudan a rencontré, cette année encore, un très beau succès, confirmant l'attachement des habitants à cet événement convivial et fédérateur.

Les exposants se sont montrés ravis de leur journée, soulignant la qualité de l'accueil et la bonne fréquentation tout au long de la journée.

Parmi les stands les plus appréciés, le stand d'huîtres a pour la deuxième année consécutive, connu un véritable succès, tout comme la vente de saucissons et de fromages.

L'équipe de l'amicale des chaumières vous partage les prochains rendez vous à ne pas manquer :

- Le vendredi 13 février : vente de pizzas à l'école.
- Le samedi 7 mars : paëlla au restaurant municipal à emporter ou sur place.
- Le samedi 9 mai : le traditionnel Rost er forn à emporter.
- Le vendredi 5 juin: la fête de l'école.

Pour les manifestations passées et celles à venir, l'amicale remercie les bénévoles pour leur investissement.

En cette fin d'année, l'association a enregistré deux démissions au sein de son bureau :

- Océane Le MOËLLIC, présidente, remplacée par Laurine LE SAUSSE.
- Gildas CERF, vice-trésorier.

L'ensemble du bureau les remercie chaleureusement pour leur engagement et le travail accompli.

## Terres fertiles

Les Terres Fertiles vous souhaitent leurs meilleurs vœux !



L'assemblée générale aura eu lieu le 15 janvier à la grange. Cette année, nous repensons et réitérons la **vente de pizzas et de brioches** au four à pain le samedi 30 mai. Les brioches seront prêtes pour le goûter et les pizzas servies (ou à emporter) le soir. Sans doute quelques notes de musique accompagneront l'apéritif...

Quant au **festival**, même si une météo peu clémente n'a pas découragé musiciens et spectateurs en septembre dernier, nous avons décidé de faire une pause afin de reprendre des forces pour 2027.

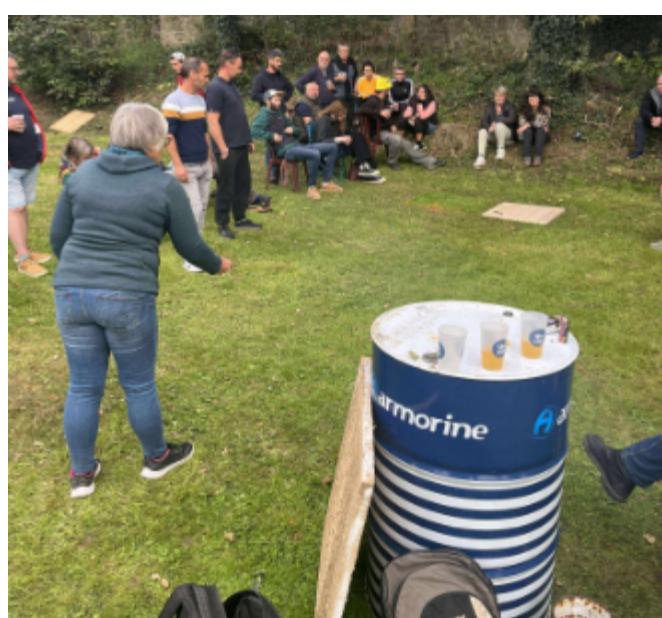
Cette fois-ci, les rues, jardins et places seront occupées par nos musiciens de tous les jours, rouge-gorge, mésanges... pour leurs symphonies quotidiennes.



## Show kom la Breizh

Cette année 2025, Show Kom La Breizh a pu proposer deux tournois de palet qui ont réuni de nombreuses équipes. Lors du tournoi du West Park, plus de 40 équipes ont été au rendez-vous et des concerts ont pu clôturer cette journée extraordinaire. Le tournoi de Lanvaudan a également eu son lot de joueurs avec plus de 30 équipes et de jolis lots à la clé. Ambiance et bonne humeur au rendez-vous à chaque fois.

En parallèle et en collaboration avec Lanvaudan en transition, des buvettes hebdomadaires au marché ont été mise en place et ont pu régaler de nombreux convives.



Pour finir, un tournoi de belote a pu être organisé en partenariat avec Gérald du MAGLY'S, sur la commune de Berné.

Pour l'année 2026, Show Kom La Breizh repart sur les chapeaux de roues et proposera 3 tournois de palet (West park, Plouay et Lanvaudan), dont le 5 septembre dans notre belle commune. Nous proposerons également un premier tournoi de belote le 28 Février au presbytère.

Toute l'équipe de Show Kom La Breizh vous remercie et vous dit à bientôt.

## Comité des fêtes

Quand la randonnée VTT et pédestre organisée par le Comité des Fêtes de Lanvaudan fait doubler la population lanvaudanaise le temps d'une matinée...

De Bourgogne, de Vendée ou encore de Loire-Atlantique pour les plus éloignés, les passionnés de VTT n'ont pas hésité à faire des kilomètres pour rejoindre Lanvaudan. Certains étaient même arrivés la veille en camping-car, bien décidés à ne pas manquer l'incontournable randonnée VTT organisée chaque année par le Comité des Fêtes.



Ce dimanche 26 octobre, la campagne lanvaudanaise a vibré aux couleurs de l'automne et au rythme des pédaliers. Avec 454 vététistes et 351 marcheurs, soit près d'une centaine de participants de plus que l'édition 2024, l'événement signe un nouveau record de fréquentation. Pas moins de sept parcours étaient proposés, dont un circuit de 5 km réservé aux plus jeunes, ravis eux aussi.



Nettoyage des chemins, balisage rigoureux, inscriptions, ravitaillements, signaleurs, et même station de nettoyage des vélos à l'arrivée : rien n'avait été laissé au hasard pour offrir les meilleures conditions aux sportifs, débutants comme confirmés.

Une belle récompense pour toute l'équipe organisatrice, qui signe là une édition particulièrement réussie.

"Un grand merci au bureau et aux bénévoles sans qui rien ne pourrait se faire."

Prochain rendez-vous le 24 janvier 2026 pour l'assemblée générale à 18h au restaurant municipal.

## Du bruit dans la grange - Trouz ba' 'c'hranj

Le 18 octobre dernier, une quarantaine de spectateurs était réunie dans la Grange décorée en version « Cabaret » pour assister à un concert de musique celtique animé par les Lanvaudanais Quentin VESTUR et Kerri JOY, accompagnés de Glenn GOUTHE. La soirée s'est prolongée avec une session irlandaise. Un bel événement couronné de succès !



Du 23 décembre au 07 janvier a eu lieu la cinquième édition de l'exposition « Lanvaudan a des Talents ».

Les artistes présents étaient Lionel LE DISCOT, Solenn NICOLAZIC, Annick SALMON, Henri COUÉDO, Daniel FOURDAN, Pierre HORELLOU, Manuel MUÑOZ, les enfants de l'école des chaumières, ainsi que Jacky HAYE avec ses automates de Noël.



L'association les remercie chaleureusement. L'exposition a connu une belle fréquentation.

À venir :

- samedi 14 mars : spectacle de l'humoriste Jérôme LETESSIER.
- vendredi 17 avril : assemblée générale de l'association.
- samedi 20 Juin : fête de la musique.

## Lisières - Bevennou

Dans le cadre de l'édition 2026 du Blavet au Naturel (du 27 mars au 5 avril), l'association Lisières-Bevennou propose plusieurs animations gratuites aux habitants de Lanvaudan :



- En partenariat avec le café bouquinerie, *le café qui cause* : une rencontre avec David Happe expert arboricole et auteur du livre *Plantes rescapées - Récits de sauvetages*, et un temps d'échange animé par l'association Lisières-Bevennou.

Rdv le samedi 28 mars de 17h à 19h, 17 rue de la Mairie à Quistinic.

Réservations conseillées (nombre de places limité) par mail : [contact@lecafequicause.fr](mailto:contact@lecafequicause.fr)

- Des animations en forêt (public famille) :

Le samedi 4 avril de 14h30 à 16h30 pour une immersion en forêt proposant activités participatives (les paysages, identification d'arbres, choisir son arbre et l'observer par la photo, le dessin, etc.) et explications pour mieux connaître les cycles d'un arbre et d'une forêt et les perturbations qu'ils connaissent.

Le dimanche 5 avril 2026 de 14h30 à 16h30 pour une balade commentée à la découverte d'arbres remarquables et de beaux panoramas (circuit pédestre d'environ 6km).

Rdv devant la Chapelle de Lomelec à Lanvaudan, 10 min avant.

Inscriptions conseillées (nombre de places limité) par mail : [lisières.asso@gmail.com](mailto:lisières.asso@gmail.com)

Équipements à prévoir : chaussures de marche étanches, gilet de visibilité. NB : les circuits ne sont pas accessibles aux PMR.

Du 5 au 21 juin, dans le cadre de l'édition 2026 des Nuits des Forêts, l'association Lisières-Bevennou proposera spectacles et animations en forêt, de jour et de nuit. Cette année, le thème c'est « *A l'écoute du vivant* ». Vous retrouverez le programme complet à partir de mai sur le site <mailto:https://nuitsdesforets.com>

## Les bilbeuts



Une identité bien à eux : un choeur masculin de 19 joyeux caractères, prêts à animer quand on leur demande. Une troupe d'origine internationale : Lanvaudan, Plouay, Cléguer, Bubry, Languidic, Inzinzac, Lanester. Un répertoire diversifié : classiques français, breton, basque, chants de marin, etc. Travailleur le plus possible avec sérieux, mais ne voulant pas « se prendre trop au sérieux. » Vivant sur leurs propres moyens avec une petite aide de la municipalité (200€).

En 2025 Les Bilbeuts ont chanté au troc et puces du Comité des fêtes, à la fête de la musique, à Terres Fertiles, à la rando Octobre Rose, à leur repas andouille de mi-novembre et au marché de Noël. Il ne faut pas oublier les 7 ou 8 interventions en EPHAD (Ster Glas et Plouay). Pas de Téléthon Plouay, en raison du repas CCAS. Les prestations sont toutes sans indemnités.

Pour la Fête de la Musique nous nous sommes trouvés quelque peu orphelins de notre chère église et nous espérons bien, pouvoir la redécouvrir cette année. Pourquoi tant de non lanvaudanais chez les Bilbleuts ? Ne serait-ce pas le bon air de vivre que l'on trouve chez nous ?



## A.C.C.A - Association Communale de Chasse Agréée

Le 02 août 2025, une convention de mise à disposition d'un bâtiment public à l'association des chasseurs de Lanvaudan du 01 juillet 2025 au 01 juillet 2031 a été signée entre son président M. Philippe LE DIODIC et Mme La Maire Dominique ELIOT.

Elle concerne la mise à disposition des anciens locaux du foot (anciens vestiaires et buvette) comme lieu de réunion et pour l'installation d'un laboratoire de découpe.

L'ACCA devra respecter ce lieu, les conventions d'usage et la libre circulation sur le chemin piétonnier. Elle prendra à sa charge les factures d'eau et d'électricité, les assurances et les autorisations indispensables à son activité.

Les représentants qualifiés de la commune auront accès au local pour en vérifier l'état et prescrire les travaux nécessaires.

La présente convention étant conclue à titre précaire et révocable, la commune se réserve le droit de récupérer les locaux dès lors que l'intérêt général l'exigerait.

## Informations municipales

### Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE)

Suite à l'enquête publique, les décisions de la Commission communale d'aménagement foncier (CCAF) seront affichées en mairie courant 2026. Tous les propriétaires et réclamants en seront informés par le Département dans les prochains mois. Les décisions seront désormais prises par la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF).

**Thibault JANNEAU du conseil départemental, coordinateur de l'opération .**

### Élections municipales des 15 et 22 mars 2026

#### 1. Nouveau mode de scrutin : scrutin de liste paritaire

Depuis la **loi du 21 mai 2025**, le mode de scrutin applicable dans les communes de moins de 1 000 habitants a été **modifié** pour s'aligner sur celui des communes de 1 000 habitants et plus.

Les conseillers municipaux sont désormais élus **par listes complètes de candidats** :

Chaque liste doit être **paritaire**, avec alternance stricte **homme-femme** sur les places.

Le **panachage (modifier l'ordre, ajouter ou supprimer des noms sur le bulletin)** n'est plus possible. Si ce n'est pas respecté, le bulletin sera considéré comme nul.

#### 2. Fonctionnement du scrutin à deux tours

Le **scrutin de liste se déroule à deux tours** :

- **Premier tour** : si une liste obtient la **majorité absolue**, elle reçoit immédiatement des sièges avec une **prime majoritaire** (en général la moitié des sièges).
- **Second tour** (si nécessaire) : seules peuvent se maintenir les listes ayant obtenu au moins **10 % des voix** au premier tour, et il est possible de fusionner ou modifier des listes avant ce second tour sous certaines conditions.

La répartition des sièges combine une **prime majoritaire** à une **proportionnelle à la plus forte moyenne** entre les listes qualifiées (seuils habituels autour de 5 %).

#### 3. Taille et composition des listes dans les petites communes

Pour faciliter la constitution de listes dans les villages, la loi prévoit une **flexibilité** sur le nombre de candidats :

Taille de la commune	Nombre de sièges à pourvoir	Nombre minimum de candidats	Nombre maximum de candidats
500 – 999 hab	15	13	17

#### T4. Pourquoi ce changement ?

La réforme a été adoptée pour plusieurs raisons :

- **Harmoniser le mode de scrutin entre toutes les communes françaises.**
- **Renforcer la parité hommes-femmes.**

## Reconnaissance pour acte de bravoure



Le dimanche 7 décembre, à 4 heures du matin, la maison de Jean-Michel et Christiane DUPUY s'embrasait.

Très vite plusieurs personnes se retrouvaient sur le lieu du drame. Des jeunes qui passaient là par hasard, deux habitants de Lanvaudan Séverine et Sébastien Laurent, réveillés par les klaxons et le bruit des explosions, tous se déplaçaient en toute hâte. Tout s'enchaîne très vite. Trois jeunes, Valentin, Loïc et Evans s'activent pour sortir le couple du brasier. À l'extérieur du jardin, le reste du groupe les emmène vers l'ambulance qui est déjà arrivée sur les lieux.

Dès le samedi suivant, la municipalité a tenu à rendre hommage à ces neuf personnes concernées par ce sauvetage.

Nous leur avons remis **un trophée de reconnaissance pour acte de bravoure**, réalisé pour cette occasion exceptionnelle. En présence des autres maires des communes de résidence des sauveteurs : Mme Michelle BUSSENEAU (adjointe à Lanester), Alain NICOLAZO (Cléguer) et représentant de Lorient Agglomération, ainsi que Gwen LE NAY (Plouay) et président du CASDIS 56.



## Entretien de l'école et de la mairie

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les tâches d'entretien (ménage) ont été transférées à un prestataire extérieur.

Cette formule nous donne entière satisfaction.

## Le CDIFF



À la mairie de Lanvaudan, une référente formée par le centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Morbihan (C.I.D.F.F) reçoit les victimes de violence intra-familial, sexiste ou sexuel.

Ce dispositif vise à accueillir, écouter, informer et orienter les personnes souffrant de violences vers les bons interlocuteurs en leur évitant d'avoir à répéter leur histoire.

Désormais, une victime qui se présente à l'accueil de la mairie mais qui ne souhaite pas divulguer son problème, utilise l'expression « code orange ». L'agent d'accueil comprend alors et prévient la référente qui prendra en charge la victime en toute confidentialité.

La référente sera à l'écoute de la victime sans jugement. Elle pourra la conseiller et l'orienter vers l'organisme compétent selon ses besoins (hébergement d'urgence, prise en charge des enfants, conseil juridique, soins médicaux...).

## Service de transport IZILO-IZI+

### Mode de fonctionnement pour vos trajets

- Réservation : Jusqu'à 2h avant votre départ via l'application mobile IZI+, le site [izilo.bzh](http://izilo.bzh) ou au 02 90 39 71 71.
- Suivi en temps réel : Un SMS vous est envoyé 2h avant le trajet pour vous confirmer l'heure exacte de passage du véhicule à votre arrêt.
- Paiement à bord : Le tarif est de 1,50 € (par carte bancaire sans contact, carte KorriGo ou Izi Carte).

**Notez que le paiement en espèces n'est pas accepté à bord.**

### Lanvaudan : Le service de transport IZI+ est un succès !

Depuis son lancement le 3 novembre dernier, le nouveau service de transport sur réservation IZI+ par IZILO est devenu un atout majeur pour notre commune. Il vient répondre concrètement aux besoins de mobilité dans notre zone rurale en offrant une plus grande liberté de déplacement.

### Un service qui facilite vos trajets

Que ce soit pour rejoindre les lignes de bus principales, les points de correspondance ou pour circuler entre les arrêts de notre zone, IZI+ permet de mieux connecter notre territoire et de faciliter l'accès aux services pour tous, tout en offrant une alternative à la voiture individuelle.

### Un lancement réussi

Le service enregistre un nombre croissant d'utilisateurs. Ce nouveau dispositif, qui pourra continuer à s'améliorer au fil du temps pour mieux s'adapter aux besoins, améliore ainsi la qualité de vie à Lanvaudan.

## Nuisibles

### Frelons asiatiques, ALERTE



Leur prolifération est exponentielle. Avons-nous perdu la bataille ?

Tueurs d'abeilles et d'autres espèces d'insectes, ce sont des nuisibles.

Cette année, c'est au début de l'automne qu'ils ont proliféré.

Au printemps prochain : piégez, piégez, piégez...

Détruissez les nids primaires accessibles. Par la suite ils construisent très haut au sommet des arbres et ne sont guère visibles avant la chute des feuilles.

Merci à Jean Michel Dupuy et Daniel Riou, intervenants agréés pour la destruction des colonies de frelons asiatiques.



### Ragondins

Les piégeurs Bernard LE MOUILLOUR, Jean-Yves LE HOUÉ, Claude WAGNER et Jérémy PARFAIT ont encore été efficaces durant l'année 2025 avec une capture de 42 ragondins.

Merci à eux.



## Chantier participatif

Samedi 4 octobre 2025, la municipalité a proposé un chantier participatif de débroussaillage des chemins communaux. Une quinzaine de citoyens, membres d'associations et d'élus a répondu présent, chacun muni de son matériel et de sa bonne humeur !

Après une matinée bien remplie, une collation a été offerte.

L'expérience a été appréciée de tous.



## CEI Centre d'Échanges Internationaux

Le Centre d'Échange Internationaux est une association de loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.



Pour tous renseignements, contacter :

- Magali FOUQUERÉ.
- Tél : 02.99.46.10.32.
- 11-13 rue Nicolas BOUVIER 35400 Saint-Malo ou par mail : [www.cei-voyage.fr](http://www.cei-voyage.fr)

## ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement



### Le bon réflexe logement : l'ADIL du Morbihan

#### **Vous vous posez des questions sur votre logement ?**

L'ADIL du Morbihan vous informe gratuitement, en toute neutralité sur vos droits et obligations, que vous soyez locataire, propriétaire ou futur acquéreur.

- Quel est le préavis pour reprendre un logement locatif ?
- Qui doit payer les réparations dans un logement loué ?
- Peut-on augmenter le loyer après les travaux ?
- Mon logement est-il conforme aux normes de décence ?
- Quelle est ma capacité d'emprunt pour acheter mon futur logement ?
- Quelles démarches et aides pour rénover, adapter ou agrandir ma maison ?

Pour toutes questions juridiques, financières ou fiscales, sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits.



02 97 47 02 30

[www.adil56.org](http://www.adil56.org)



[adil56.rdv.date](http://adil56.rdv.date)

## EPSM Établissement Public de Santé Mentale

Vous habitez l'une des communes suivantes, Plouay, Inguiniel, Bubry, Quistinic, Lanvaudan, Calan, Caudan, Inzinzac-Lochrist, Le Faouët, Berné, Meslan, Priziac, Lanvénégen, Guiscriff et vous souhaitez prendre un premier contact avec l'EPSMSud Bretagne, appelez, selon le critère de l'âge, l'une des structures suivantes :

### De 0 à 4 ans

Unité Petite Enfance (UPE)  
14, rue François Robin - Lorient 56100  
secretariat.upe@ch-charcot56.fr  
02 97 02 47 51



### De 4 ans à 12 ans

CPEADE Kéramont  
7, rue de Kéramont - Plouay 56240  
keramont@ch-charcot56.fr  
02 97 33 17 38



### De 13 à 17 ans

Dispositif Ambulatoire Adolescent (DAA)  
2, rue Poulorio - Lorient 56100  
maisondesados-secretariat@ch-charcot56.fr  
02 97 64 71 33



### De 18 à 69 ans

Centre de ker Nevez Plouay et antenne à Le Faouët  
25, rue Neuve - Plouay 56240  
cmp.kernevez.plouay@ch-charcot56.fr  
02 97 33 09 78



### 70 ans et plus

Centre Ti Ar Vro  
Rue François Le Vouëdec, Site Eudo de Kerlivio - Hennebont 56700  
tiarvro@ch-charcot56.fr  
02 97 76 01 92



## Consignes ENEDIS en cas de tempête

### « TENSION ATTENTION » le réflexe sécurité :

Parce que tous les accidents sont évitables,  
un seul réflexe aux abords d'une source électrique :

QUAND IL Y A DE LA TENSION,  
**FAITES ATTENTION**

L'électricité ne se voit pas. Pourtant le risque électrique existe.

Chez ENEDIS et RTE, en tant que gestionnaires des réseaux et des infrastructures électriques sur le territoire français, nous nous engageons à renforcer votre sécurité aux abords des ouvrages électriques et à vous sensibiliser au risque.

### Comment agir en cas d'incident ?

- Interdire l'accès pour prévenir un autre accident
- Alerter en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (N° d'appel d'urgence unique européen).

## Etat civil du deuxième semestre 2025

### Mariage :

Thomas, Paul Rémy CANDALH et Lisa, Laure LE PEN	27 septembre 2025	2 Kermeloch
Jean-Jacques KERBIRIOU et Nadine LE GUELLEC	1 <sup>er</sup> octobre 2025	8 Quartier de la Guerne

### Décès :

Rémy, Alain, Robert LE PAILLARD	11 juillet 2025	3 Kervenic Ihuel
Colette, Marie Andrée BONNOR	06 novembre 2025	6 Kervenic Ihuel
Marie, Louise LANCIEN	27 novembre 2025	36 rue Sainte-Anne
Daniel, Roger, Louis LE GOUIC	22 décembre 2025	12 lotissement Prad Avalou

### Naissances :

Yanaelle, Élena OLIVE	10 octobre 2025	24 lotissement Ty Losquet
Eugénie, Anna, Antoinette BLOTIÈRE	05 octobre 2025	5 Kermoroch
Sacha LE MEUR	11 décembre 2025	12 lotissement Ty losquet

## Don du sang

Salle des fêtes de Plouay rue de Bécherel de 15h à 19h

- Mercredi 11 février 2026
- Mercredi 13 mai 2026
- Mercredi 15 juillet 2026
- Mercredi 9 septembre 2026
- Mercredi 2 décembre 2026

Réservez votre RDV sur : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)



## Mairie



**Durant les travaux** du 19/01 au 06/02, le bureau d'accueil est transféré à la salle de conseil et les horaires sont modifiés : accueil du public uniquement le matin du mardi au samedi de 8h30 à 12h.

### Horaires habituels

- Lundi :** fermée  
**Mardi :** 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30  
**Mercredi & Jeudi :** 8h30 à 12h00 - fermée l'après midi  
**Vendredi :** 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
**Samedi :** 8h30 à 12h00

1, place de la Mairie 56240 Lanvaudan  
Téléphone : 02 97 33 33 08  
e-mail : [mairie@lanvaudan.fr](mailto:mairie@lanvaudan.fr)  
Site web : [www.lanvaudan.fr](http://www.lanvaudan.fr)

**Directrice de publication : Dominique ÉLIOT**

**Comité de rédaction : Commission communication et vie associative**

**Troidigezh / Traduction : Alan ALORY**

**Impression : Mairie de LANVAUDAN**

**La version numérique du bulletin est disponible sur le site de la Mairie [www.lanvaudan.fr](http://www.lanvaudan.fr)**